

RETRAITE ALERTE en DANGER

Jeudi 5 décembre 2019 Toutes et tous en grève !

**Travailler plus longtemps pour gagner moins...
C'est ce que nous réserve le projet de réforme
des retraites concocté par le gouvernement...**

Le gouvernement a affiché la couleur : la part de la richesse consacrée aux retraites restera bloquée sous le seuil des 14 % du PIB.

Or, il y aura beaucoup plus de retraités dans les années à venir. Plus de monde devra partager le même gâteau, les parts seront donc plus petites pour toutes et tous...

La CGT a calculé que les retraites vont baisser en moyenne de 25 % très rapidement. Les économistes de l'OFCE le confirment.

La baisse des pensions est mathématique !

Cela inclura dans le calcul les mauvaises années, provoquant irrémédiablement une baisse immédiate et rapide des retraites.

Pour les femmes et les salariés précaires, c'est la double peine !

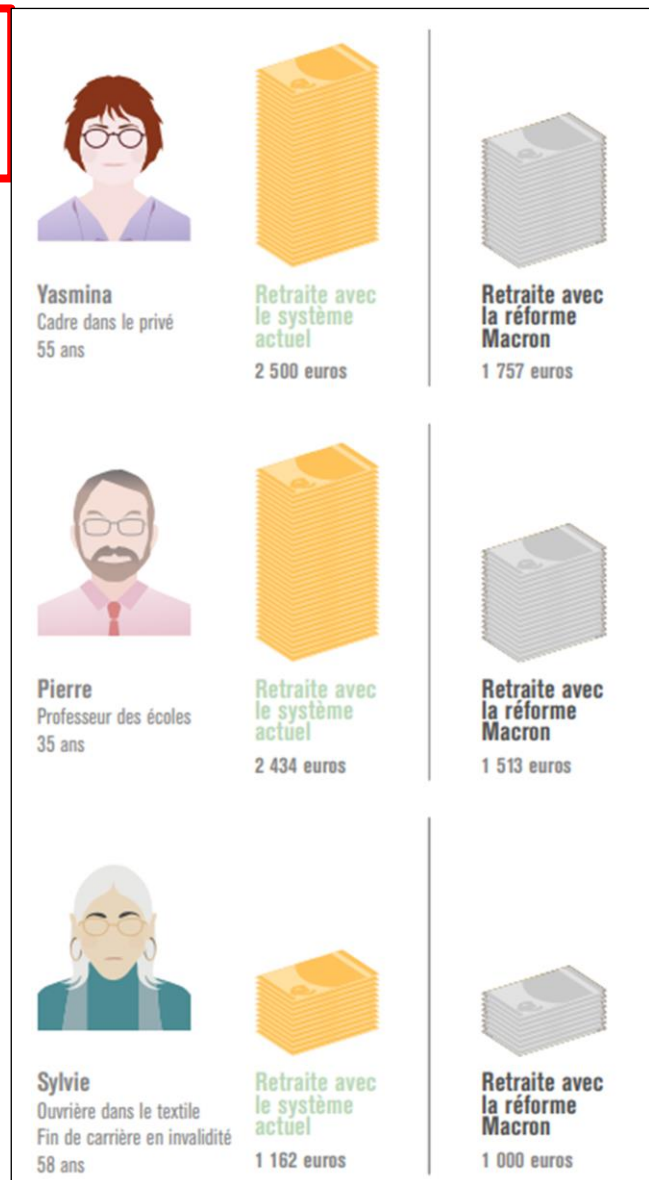
Cerise sur le gâteau, le montant des pensions dépendra de la valeur du point fixée et modifiée régulièrement par le gouvernement et Bercy.

Connaître le montant de sa retraite deviendra impossible !

On passerait d'un système de retraite dans lequel les droits à retraite sont définis (connues à l'avance) à un système dans lequel seules les cotisations sont définies car plafonnées, mais le niveau de la pension ne serait plus garanti. C'est par exemple le cas en Suède qui applique le système de retraite par point. La valeur du point y a baissé à plusieurs reprises, en fonction de la conjoncture : de 3 % en 2010, de 4,3 % en 2011 et de 2,7 % en 2014.

Agents de la Fonction Publique lourdement pénalisés

La pension serait basée sur l'intégralité de la carrière au lieu des 25 meilleures années dans le privé ou les six derniers mois dans le public. La baisse des pensions serait inévitable !



Le système par points, un système injuste !

La mise en place de nouvelles décotes recule l'âge réel de la retraite à 64 ans voire 65 ans. Les déclarations de Macron sur l'augmentation de la durée de cotisation ne changent rien.

C'est de l'enfumage, augmenter la durée des cotisations ou reculer l'âge de départ :

C'est toujours travailler plus longtemps !

Est-ce cela que nous voulons pour nos droits ?

L'incertitude du lendemain ? Travailler plus ? Des retraites de misère ?

Pour un véritable système de retraite solidaire, la CGT propose :

- Des droits garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ à 60 ans,
- Une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC.
- La réindexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités ?
- La reconnaissance de la pénibilité au travail cette dernière ne devant pas être une fatalité.
- La prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation et de recherche du 1er emploi.
- Le financement de nos retraites notamment par l'augmentation des salaires. 3.5 % de salaire en plus, c'est 6.5 milliards d'euros pour financer les retraites

Nous pouvons nous faire entendre. En Belgique, grâce à une forte mobilisation et une unité syndicale unanime, les salarié.e.s et retraité.es.s belges ont contraint le gouvernement à remballer son projet de système de retraites par points en 2018. Nous pouvons en faire autant !

La mobilisation unitaire et interprofessionnelle du 5 décembre s'annonce d'ampleur.

Tous ensemble, défendons nos droits !

Manifestation unitaire Jeudi 5 décembre 14h00 - Place d'Italie à Paris

- ⇒ Des départs en car sont organisés par les Unions Locales CGT des Yvelines à : Trappes, Poissy, Mantes-La-Ville, Maisons-Laffitte, Sartrouville, Houilles, Les Mureaux, Versailles...
- ⇒ Contactez votre union locale la plus proche pour réserver votre place en car ou contactez un représentant CGT sans attendre !



Bulletin de contact et de syndicalisation :

Je souhaite : ☐ me syndiquer ☐ prendre contact avec la CGT

Nom – Prénom :

Service / Collectivité :

Adresse personnelle :

Téléphone : Email :

Bulletin à retourner à la CSD 78 (Coordination Syndicale Départementale des Territoriaux du 78)

Adresse : CSD CGT 78 24, Rue Jean Jaurès 78190 TRAPPES

Mail : Csdcg78@laposte.net